

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
Tableau C : Frais accessoires et frais de résidence pour les étudiants de premier cycle - 2018-2019

	Frais accessoires (frais obligatoires payés par les étudiants célibataires inscrits à temps plein; sauf l'assurance-maladie et les assurances-soins dentaires)					Frais rattachés aux repas et à l'hébergement en résidence ¹		
	Association étudiante ² \$	Services de santé \$	Acitivités sportives/ Abonnement à un centre d'entraînement physique et sportif \$	Renouvellement du campus ou de l'établissement \$	Autre ³ \$	TOTAL \$	Minimum \$	Maximum \$
Nouveau-Brunswick								
Mount Allison University	313		150		225	688	9 598	12 387
St. Thomas University	295	50		150	150	645	8 471	11 675
Université de Moncton	110-176 ⁴		70		148	328-394	2 480*	6 183*
University of New Brunswick	156	55	164	197	55	627	9 250	12 001
Nouvelle-Écosse								
Acadia University	304		247 ⁵		578	1 129	9 574	13 445
Atlantic School of Theology ⁶	505			50	120	675	3 824*	4 296*
Cape Breton University	258		68 ⁷	200	150	676	8 944	11 964
Dalhousie University	312	76	214	364	36	1 002	10 480	12 405
Mount Saint Vincent University	432		50		50	532	8 986	10 599
NSCAD University	316			90	90	496	s.o.	s.o.
Saint Mary's University	316		50	460	80	906	9 685	12 042
St. Francis Xavier University	171		113	191	519	994	10 350	14 235
University of King's College	438	76	284	463	108	1 369	9 976	11 918
Université Sainte-Anne	248		100	140		488	8 841	9 740
Île-du-Prince-Édouard								
University of Prince Edward Island	294		266 ⁸		90	650	9 264	11 432

Source : Données fournies par les universités.

s. o. : sans objet

Nota : Pour chaque catégorie de frais accessoires, l'absence de frais ne signifie pas une absence de services.

¹ Minimum = chambre à deux lits ou plus et formule de repas la moins chère; Maximum = chambre simple ou grande chambre simple et formule de repas la plus chère. Autres frais obligatoires (résidence, laverie automatique, etc.) non compris; résidences de style appartement sans formule de repas non comprises.

² Association étudiante : englobe l'association étudiante de l'université, l'association étudiante régionale ou nationale, cartes d'abonnement autobus, radio et journal étudiants ainsi que tous les autres frais assumés par l'association étudiante, s'il y a lieu.

³ Autre : frais administratifs, frais de technologie, frais de services étudiants, s'il y a lieu.

⁴ Les frais peuvent varier selon le campus : Cotisation de 110 \$ au Campus de Shippagan, 123 \$ au Campus d'Edmundston, et 176 \$ au Campus de Moncton.

⁵ Services de santé et frais liés aux activités sportives groupés.

⁶ Les frais accessoires et de résidence de l'Atlantic School of Theology visent seulement les programmes d'études supérieures.

⁷ Inclus les frais liés aux activités de loisirs.

⁸ Frais liés aux activités sportives groupés avec les frais administratifs (194 \$); centre d'entraînement physique = 72 \$

* Repas non compris.